

Traité d'Amsterdam: ce qui a changé en Europe



Cette brochure est éditée dans toutes les langues de l'Union européenne : allemand, anglais, danois, espagnol, finnois, français, grec, italien, néerlandais, portugais, et suédois.

De nombreuses autres informations sur l'Union européenne peuvent être consultées sur Internet, via le serveur Europa (<http://europa.eu.int>).

Commission européenne
Direction générale «Information, communication, culture, audiovisuel»
Unité «Publications», rue de la Loi 200, B-1049 Bruxelles

Manuscrit terminé en juin 1999

Couverture: © Nutan

Une fiche bibliographique figure à la fin de l'ouvrage.

Luxembourg: Office des publications officielles des Communautés européennes, 1999

ISBN 92-828-7401-X

© Communautés européennes, 1999
Reproduction autorisée

Printed in Belgium

IMPRIMÉ SUR PAPIER BLANCHI SANS CHLORE

REPRÉSENTATIONS
DE LA COMMISSION EUROPÉENNE

Représentation en France

288, boulevard Saint-Germain
F-75007 Paris
URL: <http://europa.eu.int/france>
Pour obtenir des publications:
«Sources d'Europe»
Centre d'information sur l'Europe
Le Socle de la Grande-Arche
F-92044 Paris-la Défense Cedex
Tél. (33) 1 41 25 12 12

Représentation à Marseille

CMCI – 2, rue Henri-Barbusse
F-13241 Marseille Cedex 01
Tél. (33) 4 91 91 46 00

Représentation en Belgique

Rue Archimède 73
B-1000 Bruxelles
Tél. (32-2) 295 38 44
<http://europa.eu.int/comm/represent/be/>

Représentation au Luxembourg

Bâtiment Jean Monnet
Rue Alcide De Gasperi
L-2920 Luxembourg
Tél. (352) 43 01-34925

BUREAUX
DU PARLEMENT EUROPÉEN

Bureau pour la France

288, boulevard Saint-Germain
F-75007 Paris
Tél. (33) 1 40 63 40 00
Fax (33) 1 45 51 52 53
Minitel: 3615-3616 CEE
E-mail:
EPParis@europarl.eu.int

Antenne de Strasbourg

BP 1024 F
F-67070 Strasbourg Cedex
Tél. (33) 3 88 17 40 01
Fax (33) 3 88 17 51 84
E-mail:
EP Strasbourg@europarl.eu.int

Antenne de Marseille

2, rue Henri-Barbusse
F-13241 Marseille
Tél. (33) 4 91 91 46 00
Fax (33) 4 91 90 95 03

Bureau pour la Belgique

Rue Wiertz
B-1047 Bruxelles
Tél. (32-2) 284 20 05
Fax (32-2) 230 75 55
E-mail:
EPBruxelles@europarl.eu.int

Bureau pour le Luxembourg

Bâtiment Robert Schuman
Place de l'Europe
L-2929 Luxembourg
Tél. (352) 43 00-22597
Fax (352) 43 00-22457
E-mail:
EPLuxembourg@europarl.eu.int

Des représentations ou des bureaux de la Commission européenne et du Parlement européen existent dans tous les États membres de l'Union européenne. Des délégations de la Commission européenne existent dans d'autres pays du monde.



Entré en vigueur le 1^{er} mai 1999, le traité d'Amsterdam apporte aux traités européens qui l'ont précédé une série de modifications tendant à renforcer les droits des citoyens, à mieux répondre à leurs aspirations, à développer la politique étrangère et de sécurité commune et à améliorer le fonctionnement des institutions européennes. Construction à certains égards inachevée, le traité contribue par cela même à ouvrir le débat sur l'avenir de l'Union européenne.

